

LETTER CIRCULAIRE N°

136-09

/LC/MINSANTE/SG/DPML/SDM/SV/BPV du

MB

14 JAN

2026

Objet : Rappel de lot de la spécialité DOXY 200, Comprimé Boîte de 8 (Doxycycline).

LE MINISTRE

A

Mesdames et Messieurs,

- Le Directeur Général de la CENAME ;
- Les Responsables de formations sanitaires publiques et privées ;
- Les Responsables des Etablissements de Distribution en gros des produits pharmaceutiques publics et privés ;
- Les Responsables des Officines de pharmacie ;
- Les Responsables des Postes de Santé aux frontières ;
- Les Points Focaux Régionaux des Vigilances Sanitaires et GAS ;
- Les Professionnels de Santé.

En me référant à la notification reçue du Laboratoire Exphar sa, je vous instruis par mesure de précaution à procéder au rappel de tous les stocks des lots figurant dans le tableau ci-dessous :

Présentation pharmaceutique	N° D'AMM	N° de lot	Laboratoire Titulaire d'AMM	Site de fabrication	Date de péremption
DOXY 200 (doxycycline 200 mg cp Bte de 8)	1470021	AT240157A	EXPHAR SA	Gracure pharmaceuticals LTD E-1105, RIICO Industrial Area, Phase-III, Bhiwadi, Alwar, (Rajastha INDE)	05/06/2025
		AT240251A			
		AT240471A			
		AT240474A			

Cette décision fait suite à une plainte d'un patient en côte d'ivoire. Celle-ci a suscité une enquête approfondie et pluridisciplinaire. L'analyse des causes racines a identifié un défaut de qualité, notamment l'effritement des comprimés lorsqu'on les fait sortir de leur blister. Cette non-conformité de la dureté/friabilité serait entre autre du à une **variation de la force de compression au cours de la fabrication desdits lots.**

Par conséquent, j'attire votre vigilance face à cette situation et prescris chacun en ce qui le concerne de prendre les mesures suivantes :

- arrêter le cas échéant la distribution, sa dispensation, et/ou son administration des différents lots, puis d'en faire retour aux grossistes répartiteurs ;
- de renforcer la surveillance active ;
- de communiquer rapidement tout événements indésirables et tout autres défaut en rapport avec ledit produit, via :

**E-mail : Vigilancedpm/cm@gmail.com**

**Tel : 222 22 84 72**

J'attache du Prix à la stricte application de la présente instruction.

Copies : pour large diffusion /action

- MINDEF  
- MINATD  
- MINCOMMERCE  
- MINTSS  
- SED  
- DGSN  
- OMS  
- OCEAC

- SG /MINSANTE  
- Tout IG/MINSANTE  
- DG CENAME/ LANACOME  
- DG ANOR  
- DG Douanes (DGD)  
- DG Aéroport du Cameroun (ADC)  
- DG Port Autonome de Douala (PAD)  
- Bureau Interpol/Cameroun  
- SGS BP 13144 Douala

- Tout CT /MINSANTE  
- DPML/DOSTS/DLMEP/DROS/DPS/DAJC  
- Tout DRSP  
- ONSP  
- Cellcom  
- Cell info  
- SIGIPES

- Ordre des Pharmaciens  
- Ordre des Médecins  
- Ordre des Chirurgiens-Dentistes  
- Ordre des Professionnels Médico-Sanitaires  
- Association des Grossistes Pharmaceutiques du Cameroun  
- SNPC /SYNAPOC  
- Toute Association de Consommateurs



*Dr. Mamadou Ndiashis*